



GUIDE D'ORGANISATION POUR NOVEMBRE 2020.



À l'attention des familles



REPERES GENERAUX

Ce **protocole renforcé est établi pour la période du 2 novembre au 1^{er} décembre 2020** et pourra évoluer par la suite en fonction des annonces ministérielles à venir. Il vise à préciser les **modalités d'accueil de tous les élèves** de l'école.

➤ **Nous appliquerons scrupuleusement le nouveau protocole sanitaire :**

Le protocole présente les mesures à mettre en place dès le 2 novembre en fonction de différentes thématiques : l'organisation générale, le protocole sanitaire, l'accueil des élèves, l'aménagement des classes, la gestion des entrées et sorties, le nettoyage et la désinfection des locaux, la conduite à tenir lors de l'apparition de symptômes. Je vous ai mis en pièce jointe le protocole sanitaire complet.


Ce protocole sanitaire repose sur la **doctrine élaborée par les autorités sanitaires du pays**.

Elle repose sur cinq principes généraux :

- **Le maintien de la distanciation physique**
- **L'application des gestes barrière**
- **La limitation du brassage des élèves**
- **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
- **L'information, la communication et la formation.**

L'ACCUEIL (LE MATIN)



- **Circulation (cf. plan) :**
 - **Entrée** par les grands portails
 - **Un seul parent des élèves maternelles sera autorisé à entrer sur la cour de l'école** pour accompagner son(ses) enfant(s) en suivant le fléchage (cf plan). Les parents **n'entrent pas dans les locaux.**
 - Les **parents des élèves élémentaires (CP au CM2) ne sont pas autorisés à entrer dans l'enceinte de l'établissement.** Les parents accompagnent donc leur enfant jusqu'au grand portail élémentaire. **Les enfants se dirigent vers leur classe sans courir et y rentrent directement.**
-  **Par mesure de sécurité, il sera obligatoire de porter le masque au sein de l'école pour les parents et les enfants du CP au CM2. Les masques sont à fournir par les parents : un pour le matin et un pour l'après-midi.**
- **Horaires :**
 - **08h45 à 09h00 : ouverture des portails et accueil progressif des enfants.**
- **Si j'ai un enfant ?**
 - Vous passerez par le portail maternel ou élémentaire en fonction du niveau de votre enfant.
- **Si j'ai plusieurs enfants à emmener en maternelle et élémentaire ?**

Pour les fratries, les enfants entreront en même temps, entre 08h45 et 09h00.

Vous déposerez au choix votre enfant en maternelle puis ensuite en élémentaire **en passant par le chemin qui longe le ruisseau « Le Guyon ».**



Vous ne pourrez plus accéder aux locaux et les enfants ne pourront plus passer par le couloir entre les deux cours.

SORTIE DE L'ÉCOLE LE MIDI



. Pas de changement dans les horaires du midi :

- La sortie du midi aura lieu à **12h00** et la reprise à **13h30** pour les enfants mangeant au **1er service** (les maternelles + les CP de Mme Guibert et les **CP-CE1 de Mme Bourieau**).
- Pour les autres classes (Mme Bourdet, M. Pasquier, Mmes Guilbaud et Gauvain), la sortie aura lieu à **12h30** et la reprise à **14h00**. La carte de sortie du soir servira pour la sortie du midi.
- Avant et après le repas, les enfants se laveront les mains.





LA SORTIE (LE SOIR)

- **Circulation (cf. plan) :**

- **Entrée** par les grands portails.

Un seul parent des élèves maternelles sera autorisé à entrer sur la cour de l'école pour récupérer son enfant en suivant le fléchage (cf plan).

Les parents **n'entrent pas dans les locaux.**

Le soir, côté cour élémentaire, un seul parent entrera sur la cour de l'école en suivant le fléchage (cf plan) afin de récupérer son enfant.



Par mesure de sécurité, il sera obligatoire de porter le masque au sein de l'école.

Vous ne pourrez pas rester sur la cour de l'école pour discuter avec d'autres parents comme vous pouviez en avoir l'habitude avant le confinement.

- **Horaires de sortie :**

- **16h45 à 17h00**



Les enfants attendront leurs parents dans leur classe sauf pour les classes de Mme Guilbaud et Pasquier qui attendront sur la cour.

Attention, les élèves de la classe de Mme Guibert (GS-CP) sortiront tous par le portail de la cour maternelle.

- **Et si mon enfant est autorisé à sortir seul ?**

- Les élèves concernés sortiront de l'école par le portail élémentaire dès 16h45 afin de leur permettre une sortie en toute sécurité.

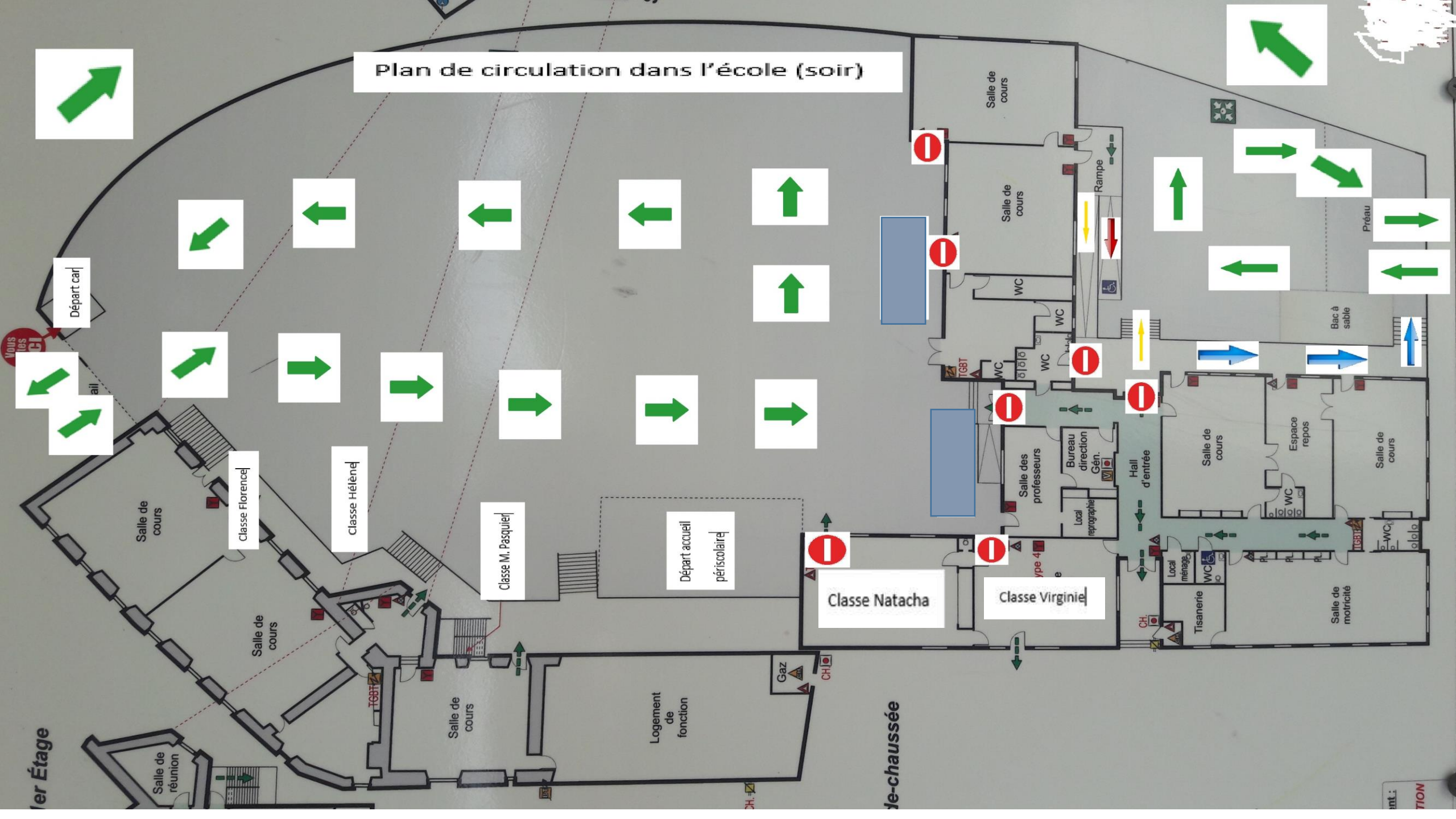
- **Et si mon enfant va à l'accueil périscolaire ?**

- Comme auparavant, il attendra sous le préau l'arrivée du personnel communal. **Le périscolaire fonctionnera également le mercredi.**

- **Et si mon enfant prend le car ?**

- Il attendra sous le porche comme il le faisait auparavant. Un enseignant assurera la surveillance.

Plan de circulation dans l'école (soir)





AMENAGEMENT ET ORGANISATION DES CLASSES

Organisation générale



- Nous rappellerons **les gestes barrières**.
- Les espaces seront aménagés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.
- Le **nettoyage des mains** aura lieu à l'arrivée des enfants, avant et après chaque récréation, avant et après le repas.
- A disposition en permanence dans chaque classe : **gel hydroalcoolique pour les adultes. Rappel : aucun élève n'est autorisé à en apporter à l'école.**
- Possibilité d'utiliser le matériel collectif au sein de la classe.

LES RECREATIONS/LES SANITAIRES

- Durant les récréations, nous veillerons :
 - à **limiter le brassage des élèves en maintenant le zonage.**
 - au lavage des mains **avant et après l'usage des WC**

L'accès aux jeux collectifs ne sera plus possible.

LE ROLE DES PARENTS



- Les parents devront lire le protocole et ses ajustements éventuels en cours d'année.
- Ils devront veiller à ce qu'une **hygiène stricte** des mains soit réalisée avant le départ à l'école et au retour à la maison.
- Ils devront fournir 2 masques par jour (1 pour le matin et 1 pour l'après-midi) pour les enfants du CP au CM2. Le masque de l'après-midi devra être mis dans une petite poche au nom de l'enfant. Les enfants mettront le 2^{ème} masque après le repas du midi en classe.
- Outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant, les parents seront invités à **prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école**. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école et les parents devront prendre avis auprès du médecin traitant.

Liste des symptômes évocateurs

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, fièvre,...

PORT DU MASQUE / UTILISATION DU GEL HYDROALCOOLIQUE



- **Tout le personnel adulte devra obligatoirement porter un masque** en présence des enfants.
- Les adultes qui entreront dans l'enceinte de l'établissement devront obligatoirement **porter un masque**.
- Pour les élèves **du CP au CM2, le port du masque est obligatoire**. Ils ne seront pas fournis par l'établissement et l'apprentissage lié à leur manipulation relève de la responsabilité des parents au préalable.
- Pour **les élèves de maternelle, il n'est pas autorisé**.
- Du **gel hydroalcoolique** sera mis à disposition des enseignants et ASEM pour un usage ciblé. Il ne sera pas accessible aux élèves. Pour des raisons de sécurité liées à son utilisation pouvant s'avérer dangereuse, **aucun élève n'est autorisé à en apporter à l'école**. Un nettoyage des mains avec du savon sera privilégié à l'école.

NETTOYAGE/DESINFECTION DES LOCAUX



- Les locaux seront **largement et régulièrement aérés** selon le mode d'ouverture des fenêtres. Les classes seront aérées **au moins 15 min avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir.**



- Un nettoyage de l'établissement (salles de classe, sanitaires mais aussi parties communes, poignées de porte, interrupteurs par exemple) sera réalisé **régulièrement tous les soirs** avec les produits adéquats.

CONDUITE LORS DE L'APPARITION DES SYMPTOMES



- Les parents devront **prendre la température de leur enfant avant le départ** pour l'école. En cas de symptômes évocateurs dans la famille, l'enfant ne devra pas se rendre à l'école et les parents devront prendre avis auprès du médecin traitant.
- Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par le personnel conduira à **l'isolement immédiat** de l'enfant. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température pourra être réalisée par un enseignant.
- En cas de symptômes évocateurs, les parents assureront, en lien avec leur médecin traitant, la réalisation d'un **test de dépistage** chez leur enfant. Le processus d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.
- Les enfants concernés ne pourront pas être acceptés de nouveau à l'école sans le résultat de ce test.
- **Les salles** que l'enfant ou l'adulte aura occupées seront nettoyées et désinfectées.